


Les matières
organiques
en fiches techniques

Avantages et qualité des composts

Qualité des
composts



Le compost est un produit à valeur ajoutée qui redonne vie aux sols et qui apporte les éléments essentiels à la croissance des plantes.

AVANTAGES ET QUALITÉ DES COMPOSTS

Le compost : l'or noir de nos déchets !

Le compost est avant tout un amendement organique pour les sols. Il constitue une source de matière organique essentielle au maintien de la fertilité des sols et d'éléments minéraux indispensables à la croissance des plantes. La matière organique améliore les propriétés physiques, chimiques et biologiques des sols. L'effet « engrais » provient de la minéralisation de la matière organique qui libère, en quantités non négligeables, des éléments fertilisants pour les plantes, tels l'azote (N), le phosphore (P), le potassium (K) et d'autres éléments nécessaires à la croissance des plantes.

Le compost offre de nombreux bénéfices :

- Augmente la fertilité du sol
- Apporte de la matière organique et des éléments minéraux
- Améliore la porosité du sol et réduit les risques de compaction
- Augmente la capacité de rétention d'eau du sol
- S'utilise comme paillis
- Accroît l'efficacité des fertilisants chimiques et permet d'en diminuer l'utilisation
- Stimule la biodiversité du sol ce qui contribue à la protection des plantes contre certaines infections et à la lutte aux mauvaises herbes



Qu'est-ce qu'un compost de bonne qualité ?

La qualité du compost dépend de la qualité initiale des matières organiques à traiter, du contrôle des processus de compostage et de la performance des équipements utilisés pour l'enlèvement des matières indésirables incluant l'affinage du produit final. On détermine la qualité d'un compost selon différents paramètres tels que le contenu en métaux, en corps étrangers et en pathogènes, ainsi que son degré de maturité. D'autres critères, tels que la couleur, l'homogénéité, la texture et la teneur en éléments fertilisants (N, P, K), peuvent influencer son usage et les marchés visés.

Au Canada, les différents outils normatifs et réglementaires pour l'évaluation de la qualité des composts sont les suivants :

- La *Norme nationale du Canada CAN/BNQ 0413-200* (2005) sur la qualité des composts du Bureau de normalisation du Québec qui permet de classer les composts de bonne qualité selon trois catégories : AA, A et B
www.bnq.qc.ca



- Les *Lignes directrices pour la qualité du compost* (2005) du Conseil canadien des ministres de l'environnement (CCME)
« www.ccme.ca/assets/pdf/compostgdlns_1341_f.pdf

- La réglementation du compost en vertu de la *Loi sur les engrais* et son règlement d'application administré par l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA)
www.inspection.gc.ca/francais/plaveg/fereng/tmemo/t-4-120f.shtml

»



- Le programme de l'*Alliance de la qualité du compost* parrainé par le Conseil canadien du compostage (CCC)
« www.compost.org/CQA-Fr.html



Accédez aux hyperliens en consultant le document en ligne à l'adresse suivante :
www.recyc-quebec.gouv.qc.ca

Photo : Ville de Laval





Au Québec, l'utilisation du compost comme matière fertilisante sur les terres agricoles est soumise à des exigences spécifiques de qualité. Ces paramètres sont identifiés dans le *Guide sur la valorisation des matières résiduelles fertilisantes* (Guide MRF) du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP).

www.mddep.gouv.qc.ca/matieres/mat_res/fertilisantes/critere/index.htm

Que faire de tous ces composts ?

Les composts peuvent être commercialisés en sacs ou en vrac, comme amendement pour les sols à l'état pur ou pour la fabrication de terreaux horticoles prêts à l'emploi.

Tous les composts importés ou vendus au Canada doivent rencontrer les exigences prescrites dans la *Loi sur les engrais* et son règlement d'application administré par l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA).

Faites le calcul ! Vous serez surpris du volume de compost dont votre municipalité a besoin pour l'entretien des espaces verts et des parcs.

La distribution de compost aux citoyens par les municipalités est une activité de plus en plus populaire puisqu'elle permet de créer un lien entre les efforts de participation à la collecte et le résultat final. Les municipalités sont également de grandes utilisatrices de composts, notamment pour l'entretien des sols dans les parcs, les espaces verts et les aires récréatives ainsi que pour les travaux d'aménagements paysagers.

Exemples de marchés de grand volume et de valeur ajoutée



Marchés de valeur ajoutée

- Commerce de détail
- Aménagement paysager
- Golf et terrains sportifs
- Terreaux (sacs)
- Pépinières



Marchés de volume

- Agriculture
- Sylviculture
- Gazon en plaque
- Restauration de sites dégradés
- Entreprise de route (travaux publics)
- Terreaux (vrac)

